



La Porte Sud des Gorges

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Date de convocation : 6 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10 Nombre de conseillers excusés : 5

Nombre de votants : 15 dont 5 par procuration

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

ARCHAMBAULT Daniel, ARNAUD Romain, BERRAUD Yves, DEGUILLIEN Jocelyne, DELVAS Daniel, GILHARD Delphine, JUILLET Elise, MALFOY Christine, MOULIN Léo, PAWLIEZ Nadège.

Étaient absents excusés avec pouvoir :

CAPPE J.François (*pouvoir MALFOY*), COUPIREAU J.Jacques (*pouvoir DELVAS*), JOSSIN CHRISTIN Emily (*pouvoir ARCHAMBAULT*), LAURENT Géraldine (*pouvoir DEGUILLIEN*), THAO Guillaume (*pouvoir BERRAUD*)

Avant l'ouverture du conseil, Monsieur le maire demande aux conseillers présents s'il peut rajouter un point à l'ordre du jour à savoir :

La désignation des conseillers membres du SIVU INTER COMMUNAL
Ce point est adopté à l'unanimité.

Madame Deguillien Jocelyne est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le maire procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

Point 1

Élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Mise en place du bureau électoral.

Monsieur le maire rappelle qu'en application de l'article R133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les 2 conseillers municipaux les plus âgés et les 2 conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir :

Monsieur BERRAUD Yves, Madame DEGUILLIEN Jocelyne

Monsieur MOULIN Léo, Madame GILHARD Delphine.

Le maire indique que conformément à l'article L.284 du code électoral, le conseil municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales.

Il invite le conseil à procéder sans débat au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

(suite)

Élection des titulaires

Se présentent comme délégués titulaires :

Mr DELVAS Daniel, Mme DEGUILLIEN Jocelyne , Mr ARNAUD Romain

Après dépouillement sont élus à l'unanimité comme délégués titulaires :

Mr DELVAS Daniel, Mme DEGUILLIEN Jocelyne, Mr ARNAUD Romain

Élection des suppléants

Se présentent comme délégués suppléants :

Mr BERRAUD Yves, Mme JOSSIN CHRISTIN Emily, Mr MOULIN Léo

Après dépouillement sont élus à l'unanimité comme délégués suppléants

Mr BERRAUD Yves, Mme JOSSIN CHRISTIN Emily, Mr MOULIN Léo

Point 2

Désignation des délégués du SIVU, complexe sportif intercommunal St Just, St Marcel, St martin.

Mr le maire rappelle qu'il faut désigner 4 titulaires et 4 suppléants.

Se présentent comme délégués titulaires au SIVU :

Mr MOULIN Léo, Mme JOSSIN CHRISTIN Emily, Mr ARNAUD Romain,
Mme DEGUILLIEN Jocelyne.

Se présentent comme délégués suppléants au SIVU :

Mr COUPIREAU J.Jacques, Mme GILHARD Delphine, Mme PAWLIEZ Nadège,
MrTHAO Guillaume.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l' unanimité, les membres titulaires et suppléants tel que précisé ci-dessus

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire clôt la séance à 21 H.